

# Feuille officielle d'avis du district de Moutier

### Numéro 22 Jeudi 9 juin 2022

La Semaine édite et publie en exclusivité les avis officiels des communes municipales et mixtes du district de Moutier. Cette feuille officielle d'avis du district de Moutier (FOADM) fait partie intégrante de l'hebdomadaire et paraît une fois par semaine, le mercredi, 47 fois dans l'année.

Toute transmission d'avis officiel à paraître dans la FOADM doit se faire exclusivement par la plateforme en ligne disponible sur le site internet www.lasemaine.ch.

Terme pour la validation des publications et avis: au plus tard le lundi à 14h pour publication le mercredi de la même semaine. Lorsqu'un avis est validé en ligne sur la plateforme, suite à réception du BAT (bon à tirer), il n'est plus possible de le retirer et sera facturé.

Editeur: Association des Maires et Présidents de bourgeoisie du district de Moutier

Imprimeur: Juillerat Chervet SA, 2610 Saint-Imier.

Tarif des insertions: partie officielle, sur 3 col. à la page: Fr. –.80 le mm + TVA (63 mm de large).



### **Berne**

Direction des travaux publics et des transports – Office des ponts et chaussées

#### Mise à l'enquête d'un permis d'aménagement des eaux du Hüsligrabe à Seehof [Élay], secteur Hüsligrabe

(Procédure d'aménagement des eaux)

Conformément aux articles 30 ss de la loi du 14 février 1989 sur l'entretien et sur l'aménagement des eaux (LAE), la Commune municipale de Seehof soumet au dépôt public la demande de permis d'aménagement des eaux (procédure communale d'octroi de permis d'aménagement des eaux) pour le projet ci-après. Les oppositions et réserves de droit, dûment justifiées, sont à adresser par écrit à l'autorité compétente pendant la durée du dépôt public.

Commune: Seehof

Responsable de l'aménagement des eaux : Commune

municipale de Seehof Cours d'eau: Hüsligrabe Localité: Seehof, parcelle 45 Coordonnées: 2 607 757 / 1 240 565

Projet: Aménagement des eaux du Hüsligrabe à Seehof [Elay], secteur Hüsligrabe

Le projet prévoit des aménagements de protections contre les crues. Les aménagements sont les suivants d'amont en aval:

- 1. Piège à débris flottant de 3m de large et 1m40 de haut avec dépotoir.
- 2. Remodelage de terrain pour conduire les débordements des deux ponceaux dans le cours d'eau.
- 3. Remplaçant du ponceau par une buse métallique avec gabarit suffisant de 180 x150 cm.

Dérogations faisant l'objet de la requête: Exploitation préjudiciable (petites constructions et installations non forestières) au sens de l'art. 16 al. 1 et 2 LFo, art. 14 al. 1 et 2 OFo et art. 35 al. 1 à 3 OCFo.

Autorisation en vertu du droit de la pêche (art. 8 à 10 LFSP)

Dérogation pour des interventions sur la végétation des rives au sens des art. 18 al. 1bis et 1ter, art. 21 et

art. 22 al. 2 LPN, ainsi que les art. 12, 13 al. 3 et l'art. 17 de l'ordonnance cantonale OPN

Constructions hors zone à bâtir (art. 24 LAT, en relation avec les art. 5 et 30, al. 3 LAE)

Délai de publication et de recours : du  $1^{er}$  juin 2022 au  $1^{er}$  juillet 2022

Adresse de publication et de recours: Administration communale de Seehof

Piquetage: Le projet est piqueté sur le terrain

Les oppositions et les réserves de droit doivent être justifiées et adressées par écrit à l'autorité auprès de laquelle elles doivent être déposées dans le délai de publication et de recours fixé.

Ont qualité pour former opposition les propriétaires fonciers ainsi que toute personne pouvant faire valoir un intérêt digne de protection (art. 24 LAE). Le même droit est accordé aux organisations et autorités habilitées en vertu de la législation fédérale ou de la législation en matière de construction

Les oppositions collectives et les oppositions individuelles multicopiées ou en grande partie identiques doivent indiquer le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants (art. 35b LC).

Bienne, le 30 mai 2022

III<sup>e</sup> arrondissement d'ingénieur en chef Office des ponts et chaussées du canton de Berne



#### **Corcelles**

Mise au concours

#### Educateur/trice et Directeur/trice pour l'école à journée continue (EJC) taux d'occupation env. 10%

Votre mission:

- Conduite du personnel
- Gestion de la logistique des repas
- Gestion de l'administration et de la facturation
- Assurer un accompagnement de qualité aux enfants accueillis, en garantissant leur bienêtre et leur sécurité
- Proposer des pistes d'action et les mettre en oeuvre dans l'intérêt de l'enfant
- Favoriser un lien de qualité et d'échanges avec les familles et les services externes

#### Votre profil:

- Être titulaire d'un diplôme socio pédagogique ou titre jugé équivalent
- Aisance dans les contacts humains
- Aptitude à travailler en équipe et avec des enfants de 4 à 16 ans
- Être parfaitement à l'aise avec les outils informatiques usuels
- Être dynamique, créatif, disponible, patient

Lieu de travail: Le Grand Val Entrée en fonction: 1<sup>er</sup> août 2022 Délai de postulation: 20 juin 2022

Des renseignements peuvent être obtenus auprès de Nathalie Kaempf directrice du syndicat au 032 499 90 35 Les dossiers de candidature, comprenant les documents usuels sont à adresser par email à l'adresse suivante: aubrymelissa@hispeed.ch.

Grandval, le 19 mai 2022

Le Syndicat scolaire du Grand Val



Syndicat de chemin de Graitery

# Mise à l'enquête publique des actes constitutifs

En accord avec le Service des améliorations structurelles et de la production (SASP) du canton de Berne et en vertu des articles 30 à 33 de la Loi du 16 juin 1997 sur la procédure des améliorations foncières et forestières (LPAF; RSB 913.1), ainsi que de l'article 18 de l'Ordonnance du 5 novembre 1997 sur la procédure des améliorations foncières et forestières (OPAF; RSB 913.111), les communes de Court et de Moutier mettent à l'enquête publique du mercredi 8 juin 2022 au vendredi 8 juillet 2022 les documents suivants dans les administrations communales de Court et de Moutier:

- principes de répartition des frais d'entretien;
- plan du périmètre 1:5000;
- liste des propriétaires et des surfaces dans le périmètre;
- répartition des frais de construction (remise en état);
- répartition des frais d'entretien;

mettent à l'enquête publique pour information (ne pouvant pas faire l'objet d'une opposition):

- les statuts:
- le règlement d'entretien.

Les dossiers mis à l'enquête peuvent être consultés auprès des administrations communales de Court et de Moutier pendant les heures d'ouverture ordinaires. Pendant le dépôt public, toute opposition doit être déposée par écrit, dûment motivée, auprès de l'administration communale de Moutier, rue de l'Hôtel-de-Ville 1, 2740 Moutier, ou de l'administration communale de Court, rue de la Valle 19, 2738 Court. Quiconque ne forme pas opposition est réputé approuver les dossiers mis à l'enquête.

Une séance d'information publique aura lieu le mercredi 15 juin 2022, à 20 h, au centre communal de Court (grande salle, 2° étage), rue de la Valle 19, 2738 Court.

En outre, les auteurs du projet et un représentant du Service des améliorations structurelles et de la production (SASP) se tiendront à disposition le mardi 21 juin 2022, de 9 h à 11 h 30, au centre communal de Court (administration municipale, 1er étage), rue de la Valle 19, 2738 Court, pour fournir des renseignements.

D'après l'article 26 LPAF, les modifications juridiques apportées aux conditions de propriété et les modifications de fait des biens-fonds compris dans le périmètre ne sont admises, à partir de la mise à l'enquête des plans du périmètre, qu'avec l'autorisation du Service des améliorations structurelles et de la production (SASP). Il s'agit notamment des modifications suivantes:

• mutations résultant d'actes juridiques;

# avis officiels

- constitution de servitudes et de charges foncières;
- ouverture de droits d'emption et de droits de préemption restreints sur l'ancien état de propriété;
- demandes de permis de construire.

Court, le 8 juin 2022

Municipalité de Court, Conseil municipal

#### Avis de construction

Requérantes: Swisscom Broadcast SA, Ostermundigenstrasse 99, 3006 Berne, Salt Mobile SA, Rue de Caudray 4, 1020 Renens et Swisscom (Suisse) SA, Rte des Arsenaux 41, 1701 Fribourg.

Auteur du projet: Hitz & Partner SA, Voie du Chariot 3. 1003 Lausanne.

Emplacement: parcelle N° 2202, au lieu-dit: «Rte de Montoz 10a», commune de Court.

Projet: transformation d'une installation de communication mobile pour le compte de Swisscom Broadcast SA, Swisscom (Suisse) SA et Salt Mobile SA avec de nouvelles antennes pour les technologies 3G, 4G et 5G / COUR – BE\_0375-A.

Dimensions: selon plans déposés. Construction: selon plans déposés.

Zone: agricole.

Dérogation: art. 24 LAT.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 9 juil-**let 2022 inclusivement auprès de l'administration communale de Court. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 9 juin 2022.

La préfète: Stéphanie Niederhauser



### **Crémines**

Mise au concours

#### Educateur/trice et Directeur/trice pour l'école à journée continue (EJC) taux d'occupation env. 10 %

Votre mission:

- Conduite du personnel
- Gestion de la logistique des repas
- Gestion de l'administration et de la facturation
- Assurer un accompagnement de qualité aux enfants accueillis, en garantissant leur bienêtre et leur sécurité
- Proposer des pistes d'action et les mettre en oeuvre dans l'intérêt de l'enfant
- Favoriser un lien de qualité et d'échanges avec les familles et les services externes

#### Votre profil:

- Être titulaire d'un diplôme socio pédagogique ou titre jugé équivalent
- · Aisance dans les contacts humains
- Aptitude à travailler en équipe et avec des enfants de 4 à 16 ans
- Etre parfaitement à l'aise avec les outils informatiques usuels
- Etre dynamique, créatif, disponible, patient

Lieu de travail: Le Grand Val

Entrée en fonction: 1<sup>er</sup> août 2022 Délai de postulation: 20 juin 2022

Des renseignements peuvent être obtenus auprès de Nathalie Kaempf directrice du syndicat au 032

Les dossiers de candidature, comprenant les documents usuels sont à adresser par email à l'adresse suivante : aubrymelissa@hispeed.ch.

Crémines, le 1er juin 2022

Le Conseil communal

#### Fermeture du pont de la Jatte

En raison d'une forte détérioration du pont de la Jatte, nous sommes contraints de le fermer à la circulation pour une durée indéterminée.

De ce fait, la signalisation sera modifiée pour permettre l'accès aux riverains.

Merci de vous conformer à cette nouvelle signalisation dès sa mise en place.

Crémines, le 1er juin 2022

Le Conseil communal

#### Avis de construction

Requérants : Allemann Sylvie et Marcelino, Rue Neuve 212, 2746 Crémines

Auteur du projet: Urs Allemann Haustechnik, Rue de l'Industrie 84, 2746 Crémines

Emplacement: parcelle N° 850, au lieu-dit: Rue Neuve 212. 2746 Crémines

Projet: Remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air/eau extérieure, côté Est du bâtiment

Dérogation: Art. 19 RAC

Dimensions: selon plans déposés

Genre de construction: selon plans déposés

Zone: Zone d'habitation H

Dépôt de la demande, avec plans jusqu'au 8 juillet 2022 inclusivement auprès du secrétariat communal de Crémines durant les heures d'ouverture.

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Crémines, le 9 juin 2022

Secrétariat communal

### Fermeture du pont de la Jatte

En se fondant sur l'article 3, alinéa 2 de la loi fédérale du 19 décembre 1958 sur la circulation routière et sur l'article 44, alinéas 1 et 2 de l'ordonnance du 29 octobre 2008 sur les routes (OR), le conseil communal de la commune mixte de Crémines décide, avec l'accord de l'Office des ponts et chaussées du canton de Berne, d'introduire la restriction suivante en matière de circulation routière:

# Circulation interdite aux voitures automobiles et aux motocycles

Lieu: traversée du pont sur la Rauss à la rue de la Jatte

Motif de la mesure: insuffisance structurelle du pont

### Un éventuel recours n'a pas d'effet suspensif

Selon l'article 63, alinéa 1, lettre a et l'article 67 de la loi sur la procédure et la juridiction administratives (LPJA), la présente décision peut être attaquée par voie de recours administratif devant la préfète de l'arrondissement administratif du Jura bernois dans les 30 jours à compter de sa publication.

Le recours administratif doit être formé par écrit en langue française. Il doit contenir une conclusion, une motivation, l'indication des faits, les moyens de preuve et la signature de l'intéressé(e). Un recours séparé peut être formulé dans les 30 jours contre la suppression de l'effet suspensif (décision incidente). Ce recours n'a pas d'effet suspensif.

La présente décision entrera en vigueur dès que les signaux auront été mis en place.

Crémines. le 8 juin 2022

Le Conseil communal



# Animation «Bibliobus» et «Bain de livres»

Le Bibliobus de l'UP propose à nouveau son cycle d'animations «Ensemble!» avec l'association «Bain de livres».

Lors de ces animations, le Bibliobus stationne comme d'habitude et vient accompagné par le bus «Bain de livres» qui s'installe à côté de lui.

L'équipe d'animation propose des contes, des kamishibais (théâtre d'histoires japonais), de la musique et des petits jeux pour les enfants et les familles. Les activités sont adaptées aux enfants de tous âges, des bébés lecteurs aux adolescents.

Un choix de livres à lire sur place est aussi à disposition, et les parents sont invités à partager un moment de lecture avec leur-s enfant-s.

Dans notre village, l'animation aura lieu le vendredi 17 juin 2022 entre 16 h 45 et 18 h 45 au milieu du village.

Pour plus d'informations: www.bibliobus.ch, rubrique «Ensemble!» ou: bibliobus@bibliobus.ch

Eschert, le 17 mai 2022 Conseil communal

Syndicat scolaire du Grand Val

#### Offre d'emploi

Le syndicat scolaire du Grand Val recherche:

Un(e) éducateur/trice et directeur/trice pour l'Ecole à journée continue (EJC)

Taux d'occupation env. 10%.

Entrée en fonction: 1er août 2022 Délai de postulation: 20 juin 2022

Le descriptif de poste est disponible sur le site du syndicat scolaire: ecolesgv.ch

Des renseignements peuvent être obtenus auprès de Nathalie Kaempf, directrice du syndicat au 032 499 90 35.

Les dossiers de candidature, comprenant les documents usuels sont à adresser par email à l'adresse suivante: aubrymelissa@hispeed.ch

Eschert, le  $1^{\rm er}$  juin 2022

Secrétariat communal



Mise au concours

Educateur/trice et Directeur/trice pour l'école à journée continue (EJC) taux d'occupation env. 10 %

Votre mission:

- Conduite du personnel
- Gestion de la logistique des repas

Validation de vos avis sur la plateforme: lundi 14h

# avis officiels

- Gestion de l'administration et de la facturation
- Assurer un accompagnement de qualité aux enfants accueillis, en garantissant leur bienêtre et leur sécurité
- Proposer des pistes d'action et les mettre en oeuvre dans l'intérêt de l'enfant
- Favoriser un lien de qualité et d'échanges avec les familles et les services externes

#### Votre profil:

- Être titulaire d'un diplôme socio pédagogique ou titre jugé équivalent
- Aisance dans les contacts humains
- Aptitude à travailler en équipe et avec des enfants de 4 à 16 ans
- Etre parfaitement à l'aise avec les outils informatiques usuels
- Etre dynamique, créatif, disponible, patient

Lieu de travail: Le Grand Val Entrée en fonction: 1<sup>er</sup> août 2022 Délai de postulation: 20 juin 2022

Des renseignements peuvent être obtenus auprès de Nathalie Kaempf directrice du syndicat au 032 499 90 35

Les dossiers de candidature, comprenant les documents usuels sont à adresser par email à l'adresse suivante: aubrymelissa@hispeed.ch.

Grandval, le 19 mai 2022 Le Conseil municipal

#### Avis de construction

Requérant et propriétaire foncier : Paroisse réformée de Grandval, Rue de l'Eglise 13, 2745 Grandval, M<sup>me</sup> Natacha Houriet

Auteur du projet : RP architecture sàrl/sia, Rue Centrale 16, 2740 Moutier, M. Julien Pedrocchi

Emplacement: Parcelle N° 1313 au lieu-dit «Rue de l'Følise 13»

Projet: Remplacement de la chaudière au mazout existante par une chaudière à pellets.

Zone: Eglise et cimetière / Reste du territoire - champs

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au** 7 juillet 2022 inclusivement auprès du Secrétariat municipal de Grandval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la même adresse.

Grandval, le 8 juin 2022 Le Conseil municipal



## **Moutier**

Syndicat de chemin de Graitery

# Mise à l'enquête publique des actes Constitutifs

En accord avec le Service des améliorations structurelles et de la production (SASP) du canton de Berne et en vertu des articles 30 à 33 de la Loi du 16 juin 1997 sur la procédure des améliorations foncières et forestières (LPAF; RSB 913.1), ainsi que de l'article 18 de l'Ordonnance du 5 novembre 1997 sur la procédure des améliorations foncières et forestières (OPAF; RSB 913.111), les communes de Court et de Moutier mettent à l'enquête publique du mercredi 8 juin 2022 au vendredi 8 juillet 2022 les documents suivants dans les administrations communales de Court et de Moutier:

- principes de répartition des frais d'entretien;
- plan du périmètre 1:5000;
- liste des propriétaires et des surfaces dans le périmètre:
- répartition des frais de construction (remise en état);

répartition des frais d'entretien;

mettent à l'enquête publique pour information (ne pouvant pas faire l'objet d'une opposition):

- les statuts;
- le règlement d'entretien.

Les dossiers mis à l'enquête peuvent être consultés auprès des administrations communales de Court et de Moutier pendant les heures d'ouverture ordinaires. Pendant le dépôt public, toute opposition doit être déposée par écrit, dûment motivée, auprès de l'administration communale de Moutier, rue de l'Hôtel-de-Ville 1, 2740 Moutier, ou de l'administration communale de Court, rue de la Valle 19, 2738 Court. Quiconque ne forme pas opposition est réputé approuver les dossiers mis à l'enquête.

Une séance d'information publique aura lieu le mercredi 15 juin 2022, à 20 h, au centre communal de Court (grande salle, 2° étage), rue de la Valle 19, 2738 Court.

En outre, les auteurs du projet et un représentant du Service des améliorations structurelles et de la production (SASP) se tiendront à disposition le mardi 21 juin 2022, de 9 h à 11 h 30 au centre communal de Court (administration municipale, 1er étage), rue de la Valle 19, 2738 Court, pour fournir des renseignements.

D'après l'article 26 LPAF, les modifications juridiques apportées aux conditions de propriété et les modifications de fait des biens-fonds compris dans le périmètre ne sont admises, à partir de la mise à l'enquête des plans du périmètre, qu'avec l'autorisation du Service des améliorations structurelles et de la production (SASP). Il s'agit notamment des modifications suivantes:

- mutations résultant d'actes juridiques;
- constitution de servitudes et de charges foncières;
- ouverture de droits d'emption et de droits de préemption restreints sur l'ancien état de propriété;
- demandes de permis de construire.

Moutier, le 8 juin 2022

Conseil municipal

# Services Techniques – Services Industriels

#### Carrefour de Graitery

#### Phase 2 des travaux d'assainissement

Les travaux d'assainissement du carrefour de Graitery sont en cours et la seconde étape débutera en principe dès le lundi 27 juin 2022 et durera environ 3 mois.

Des accès en impasse pour les riverains et une déviation sera mise en place pour permettre d'accéder au secteur des chemins des Pommiers, Sources, Vergers et Graitery.

Certains secteurs, tels que les chemins des Vergers et des Sources, ne seront plus accessibles aux véhicules durant plusieurs semaines.

Aussi, nous remercions tous les riverains et les usagers de bien vouloir se conformer strictement à la signalisation qui sera mise en place selon l'évolution du chantier. En revanche, les accès piétons seront garantis en tout temps.

Le point de récolte de la rue du Viaduc a été déplacé sur la place de parc Beseran (au Sud-Est de la Patinoire).

Nous pouvons d'ores et déjà assurer les usagers que tout sera mis en œuvre pour atténuer autant que possible les désagréments causés par ce chantier.

Nous remercions déjà vivement la population de sa compréhension et de sa tolérance durant ces travaux.

Moutier, le 9 juin 2022

Services Techniques – Services Industriels Moutier

Arrêté du Conseil de Ville N° 1130 du 30 mai 2022

# Arrêté du Conseil de Ville relatif à l'adoption du «Règlement relatif au raccordement des installations de production d'énergie et à la reprise de l'énergie produite (RIPE)»

Le Conseil de Ville de la Commune municipale de Moutier

- Vu l'article 44 lettre c) du Règlement d'organisation de la Commune municipale de Moutier,
- Vu le préavis favorable de la Commission technique;
- Vu le préavis favorable de la Commission des finances;
- Sur proposition du Conseil municipal;
- Sous réserve de référendum facultatif;

#### arrête

Article 1: Le «Règlement relatif au raccordement des installations de production d'énergie et à la reprise de l'énergie produite» RIPE est voté.

**Article 2:** Le Conseil municipal est chargé de l'exécution du présent arrêté.

En application de l'article 29 et de l'article 46 du Règlement d'organisation de la Commune municipale de Moutier, l'arrêté qui précède doit être soumis à la votation populaire si 200 électeurs communaux au moins en font la demande dans les trente jours suivant sa publication. La demande de votation populaire doit être adressée à la Chancellerie municipale dans le délai prescrit. Si, au cours de ce délai, une telle demande n'est pas présentée, le Conseil municipal déclarera que l'arrêté du Conseil de Ville est entré en vigueur.

L'arrêté a été adopté par le Conseil de Ville du 30 mai 2022. Il est déposé publiquement à la Chancellerie municipale durant les heures d'ouverture des bureaux ainsi que sur le site internet www. moutier.ch.

Moutier, le 30 mai 2022

Au nom du Conseil de Ville La Présidente : D. Sauvain

L'Adjointe au Chancelier: V. Simonin



# **Perrefitte**

#### Communiqués du Conseil municipal

### Aux propriétaires de chiens

A la fin du mois de juin 2022, vous recevrez une facture pour vous acquitter de la taxe pour l'année 2022 qui se monte à CHF 60.—/ animal.

Toute modification relative à la détention de votre chien (acquisition, changement de propriétaire, décès) doit être annoncé au secrétariat municipal jusqu'au 24 juin 2022.

Perrefitte, le 9 juin 2022

Le Conseil municipal

### Avis de construction

#### Demande de permis de construire

Maître d'ouvrage: M. Vincent Schaller, Clos de la Chapelle 30L, 2742 Perrefitte.

Auteur du projet: KD Architecture SA, Grand Rue 79, 2720 Tramelan.

*Projet*: Démolition d'un clapier existant et construction d'un garage et d'un local de rangement couvert non chauffé (installation photovoltaïque sur le toit). Sur parcelle N° 669 du ban de Perrefitte au lieu-dit «Les Nerfs».

Dimensions: selon plans déposés.

Zone: HA2

# avis officiels

Dérogation: Distance à la limite des parcelles 354 et 751 (les propriétaires concernés ont d'ores et déjà donné leur accord).

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au** 9 juillet 2022 au secrétariat communal, où les oppositions, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Les bénéficiaires d'un identifiant BELogin peuvent également consulter ce dossier via la plateforme eBau en suivant le lien suivant:

https://www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20810

Perrefitte, le 9 juin 2022

Le Conseil municipal



# Assemblée communale du 13 juin 2022 à 20 h à la salle de paroisse à Moron

Ordre du jour

- 1. Discuter et approuver les comptes 2021
- 2. Voter un crédit d'investissement pour la renaturation du ruisseau du Tchaïbez pour un montant brut de CHF 145'000.–
- 3. Discuter et décider la vente de la part de propriété Le Rondez 1 à Sornetan et fixer le prix de vente minimal
- 4. Prendre connaissance de l'arrêté de compte Place de jeux Châtelat
- 5. Informations du Conseil communal
- 6. Divers

#### Dépôt public

Les comptes sous chiffre 1) sont déposés publiquement 30 jours avant l'assemblée communale auprès de l'Administration communale de Petit-Val où ils peuvent être consultés durant les heures d'ouverture ou sur rendez-vous.

#### Recours

Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée communale un recours en matière communale peut être formé contre les décisions de l'Assemblée auprès de la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Souboz, le 11 mai 2022

Conseil communal

Modification du Plan d'Aménagement Local (PAL)

# Information et Participation de la Population (IPP)

Conformément à l'article 58 de la Loi cantonale du 9 juin 1985 sur les Constructions (LC, RSB 721.0), le Conseil communal de Petit-Val ouvre une procédure de participation publique relative à la modification du Plan d'Aménagement Local (PAL).

Le projet de révision de l'aménagement local sera déposé publiquement du 2 au 24 juin 2022 inclusivement à l'Administration communale où il peut être consulté pendant les heures d'ouverture du guichet (lundi 16 h-18 h / mardi 9 h 30-11 h) ou sur rendez-vous. Le dossier peut également être consulté sur le site internet de la Commune de Petit-Val (www. petit-val.ch).

Pendant la durée du dépôt public, toute personne est en droit d'émettre des objections ou des propositions écrites et motivées. Les plis seront adressés à l'Administration communale, Derrière les Hôtas 23, 2748 Souboz Dans le cadre de cette procédure, le Conseil communal vous invite à participer à une soirée publique d'informations et d'échanges organisée le 15 juin 2022 à 20 h à la salle communale, Plaine Fin 17c à Sornetan.

Souboz, le 1er juin 2022

Conseil communal

#### Avis de construction

Requérant/e: Philippe Verjot, L'Œuchatte 7, 2748 Les Ecorcheresses

Auteur/e du projet: Eco6therm Sàrl, Montchemin 18. 2832 Rebeuvelier

Rue: L'Œuchatte 7, 2748 Les Ecorcheresses

Parcelle N°: 418 N° eBau: 2022-4541

Projet de construction: Installation photovoltaïque ajoutée à la toiture de 19.44 kWc sur 94 m2.

Dimensions: Selon plans déposés

Zone: Agricole - Le projet est conforme à l'affecta-

tion de la zone.

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 8 juillet 2022 inclusivement**, à l'Administration communal de Petit-Val, Derrière les Hôtas 23, 2748 Souboz, où les oppositions, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement.

Souboz, le 9 juin 2022 Secrétariat communal



#### Avis de construction

Requérant: Renschler Judith et Ewald, Dos-la-Velle 11, 2732 Reconvilier

Auteur du projet: Pascal Schaer SA, Rue de l'Est 2, 2732 Reconvilier

Emplacement: Parcelle N° 1123, Dos-la-Velle 11

Projet: Remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur extérieure, désaffectation de la citerne à mazout existante

Dimensions: Selon plans déposés

Zone: H2

Dépôt public de la demande, selon plans, au secrétariat municipal jusqu'au 8 juillet 2022 inclusivement.

Les oppositions et les éventuelles réserves de droit, dûment motivées et formulées par écrit, seront reçues au secrétariat municipal jusqu'au terme du dépôt public.

Reconvilier, le 9 juin 2022 Le secrétariat municipal



# Saicourt

### Avis de construction

Requérants: Sylvain et Sonja Paroz, Les Vieux Chermins 19, 2712 Le Fuet

Rue: Les Vieux Chemins 19, 2712 Le Fuet

Parcelle N°: 964

Projet de construction: Construction d'une terrasse sur pilotis au sud de la parcelle

Zone: H2

Dérogation: Art. 212, alinéa 1 (distance à la limite) Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 8 juillet 2022 inclusivement, au secrétariat communal, où les oppositions, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement. Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Le Fuet, le 9 juin 2022 Secrétariat municipal



# Seehof

Gemeinde Seehof

#### Educateur/trice et Directeur/trice pour l'école à journée continue (EJC) taux d'occupation env. 10 %

Votre mission:

- Conduite du personnel
- Gestion de la logistique des repas
- Gestion de l'administration et de la facturation
- Assurer un accompagnement de qualité aux enfants accueillis, en garantissant leur bienêtre et leur sécurité
- Proposer des pistes d'action et les mettre en oeuvre dans l'intérêt de l'enfant
- Favoriser un lien de qualité et d'échanges avec les familles et les services externes

#### Votre profil:

- Être titulaire d'un diplôme socio pédagogique ou titre jugé équivalent
- Aisance dans les contacts humains
- Aptitude à travailler en équipe et avec des enfants de 4 à 16 ans
- Etre parfaitement à l'aise avec les outils informatiques usuels
- Etre dynamique, créatif, disponible, patient

Lieu de travail: Le Grand Val Entrée en fonction: 1<sup>er</sup> août 2022 Délai de postulation: 20 juin 2022

Des renseignements peuvent être obtenus auprès de Nathalie Kaempf directrice du syndicat au 032 499 90 35

Les dossiers de candidature, comprenant les documents usuels sont à adresser par email à l'adresse suivante: aubrymelissa@hispeed.ch.

Seehof, 30. Mai 2022 Der Gemeinderat Seehof



### **Tavannes**

### Mise au concours

Le Service social régional de Tavannes (SSRT) assure les prestations sociales pour 5 communes de la vallée de Tavannes ainsi que les mandats délivrés par l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte du Jura bernois.

En raison du départ à la retraite de la titulaire, il met au concours un poste de

#### Directrice / Directeur

Taux d'occupation de 80% à 100%

Entrée en fonction au  $1^{\rm er}$  novembre 2022 ou à convenir

#### Missions

Organiser et assurer le bon fonctionnement du service notamment dans le domaine des ressources humaines, la communication interne et externe, la coordination et le soutien des relations avec les partenaires, la préparation et le suivi des travaux de l'Autorité sociale, la gestion rigoureuse du budget, la coordination des activités des travailleurs sociaux et du secteur administratif.

#### Exigences

• Être au bénéfice d'un diplôme d'assistant(e) social(e) HES ou équivalent



- Formation complémentaire dans le domaine du management et expérience d'au moins 3 ans à la direction d'une entité sociale
- Être au bénéfice d'une expérience d'assistant(e) sociale(e) d'au moins 3 ans
- Posséder une excellente connaissance en assurances sociales
- Être à l'aise avec la gestion financière et les procédures administratives
- Posséder un sens aigu de la collaboration et une éthique favorisant le développement des collaborateurs et du soutien à la clientèle
- Maîtriser les outils informatiques
- Maîtriser la langue française, la connaissance de l'allemand étant un atout
- Être en possession d'un permis de conduire et d'un véhicule
- La connaissance du logiciel Tutoris est un atout

#### Offres

- Emploi dans un contexte exigeant et complexe
- Cadre de travail au sein d'une équipe motivée (environ 20 personnes)
- Possibilités de perfectionnement
- Conditions salariales selon l'échelle des traitements du canton de Berne

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à Madame Martine Gallaz, directrice du Service social régional de Tavannes, au 032 482 65 70.

Les dossiers de candidature, accompagnés des documents usuels, sont à adresser par courrier postal à Municipalité de Tavannes, à l'att. de Madame Sofra, Grand-Rue 1, 2710 Tavannes ou par courriel à secretariat@tavannes.ch jusqu'au 15 juin 2022.

Tavannes, le 19 mai 2022

Le Conseil municipal

# Tournoi de pétanque et activités pour les familles à Tavannes

La nouvelle commission «vie locale» de Tavannes remet sur pied le désormais traditionnel tournoi de pétanque. Elle vous invite à partager des moments conviviaux entre amis ou en famille et mesurer vos talents le samedi 18 juin 2022 de 10 h à 17 h à la Place de la Gare à Tavannes. Les inscriptions gratuites seront ouvertes de 10 h à 12 h, heure à laquelle les jeux débuteront.

### Des activités pour toute la famille

La ludothèque sera présente sur place pour offrir diverses animations pour les jeunes, et chaque enfant participant aura droit à une petite récompense. De plus et afin de combler les uns et les autres, la remorque «BE fit» et son matériel de sport seront à votre disposition.

Il sera également possible de se restaurer, des pizzas seront cuisinées directement sur place. Notons encore que Générason animera musicalement la journée.

Tavannes, le 31 mai 2022

La Commission de la Vie locale

#### Mise au concours

La Municipalité de Tavannes met au concours un poste de

secrétaire des écoles à 50% (taux variable de +/- 10%)

pour une entrée en fonction au  $1^{\rm er}$  août 2022 ou à convenir.

#### Tâches

 Gérer les tâches administratives du secrétariat en lien avec la Commission des écoles, les directions, le corps enseignants et les élèves

- Gérer les tâches administratives du cercle
  OMO
- Établir divers procès-verbaux de séances
- Établir diverses correspondances

les tâches complètes et détaillées peuvent être consultées sur le site internet de la commune:

> www.tavannes.ch/ mise-au-concours-secretaire-des-ecoles

#### Exigences

- Être au bénéfice d'un CFC d'employé(e) de commerce ou formation jugée équivalente
- Posséder 3 à 5 années d'expérience professionnelle dans une fonction similaire
- Facultés d'organiser son activité de manière méthodique et efficace
- Aptitude à gérer des pics d'activités importants et à maintenir une continuité de la prestation
- Excellentes capacités rédactionnelles et orthographe sûre
- Capacité à gérer le travail de manière autonome
- Connaissance du domaine scolaire et sens du service public
- Maîtrise des outils MS Office
- La connaissance des logiciels scolaires (Ecole facile, Evaluation 21) est un atout

Conditions salariales selon l'échelle des traitements du canton de Berne.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à Monsieur Patrick Buri, Président de la Commission des écoles, par courriel à ecoles.cm@tavannes.ch.

Les dossiers de candidature, accompagnés des documents usuels, sont à adresser par voie électronique à secretariat@tavannes.ch jusqu'au 17 juin 2022.

Tavannes, le 9 juin 2022

Le Conseil municipal

#### Mise au concours

La Municipalité de Tavannes met au concours, pour son école à journée continue, un poste d'

assistant(e) socio-éducatif(ve) à 17.5 % puis à 49 % dès le  $1^{\rm er}$  janvier 2023

pour une entrée en fonction au  $1^{\rm er}$  août 2022 ou à convenir.

#### Description du poste

- Accueil des enfants de la 5H à la 11H dans un contexte sécurisant et valorisant
- Participation et organisation des activités quotidiennes
- Accompagnement lors des devoirs et des repas
- Poste de travail réparti sur 39 semaines
- Contrat d'une année avec reconduction possible

#### Votre profil

- Vous êtes titulaire d'un CFC d'ASE
- Vous êtes dynamique et motivé(e)
- Vous aimez travailler en équipe
- Vous êtes autonome et responsable

Conditions salariales selon l'échelle des traitements du canton de Berne.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à Madame Besson-Wölfli,

directrice de l'école à journée continue au 032 483 11 12.

Les dossiers de candidature, accompagnés des documents usuels, sont à adresser par courrier postal à la Municipalité de Tavannes, à l'att. de Madame Sofra, Grand-Rue 1, 2710 Tavannes, jusqu'au 17 juin 2022.

Tavannes, le 9 juin 2022

Le Conseil municipal

#### Avis de construction

Requérante: Caisse de retraite en faveur du personnel de l'hôpital du Jura bernois, Rue du Quai 20, 2710

Auteur du projet : ARC Architecture Sàrl, Grand-rue 62, 2720 Tramelan.

Projet: modification du projet de construction d'un nouveau local technique englobant l'agrandissement de l'ascenseur existant en toiture du bâtiment Rue du Quai 20 sis sur la parcelle N° 2276 en zone mixte 2 « Prés Bernard ».

Dimensions et genre de construction: selon plans et dossier déposés.

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au** 11 juillet 2022 inclusivement, au secrétariat communal, où les oppositions et réserves de droit, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

Tavannes, le 9 juin 2022

Le chef des travaux publics

#### Avis de construction

Requérante: ValForêt SA, Rte de Bellelay 1, 2712 Le Fuet.

Emplacement: parcelle N° 1031, au lieu-dit: «Forêt sur l'Eau». commune de Tavannes.

Projet: transformation et prolongation de 30 mètres d'une piste existante en une route forestière en chaille pour assurer l'exploitation de la forêt avec des camions et aménagement d'une place de rebroussement.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: agricole.

Remarque : le projet est conforme à la zone forêt au sens des art. 13a OFo et 22 LAT.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 9 juillet 2022 inclusivement auprès de l'administration communale de Tavannes. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 9 juin 2022

La préfète: Stéphanie Niederhauser



#### Avis de construction

Requérants/maître d'ouvrage: Gianni Terio, Ch. des Roses 4, 2710 Tavannes

Auteur du projet : Gianni Terio, Ch. des Roses 4, 2710 Tavannes

Retrouvez la feuille officielle d'avis du district de Moutier en version électronique sur www.lasemaine.ch

Adresse du projet : BF 979, Rue Principale 1a, 2735 Bévilard, commune de Valbirse

Description du projet: changement d'affectation et aménagement d'une crèche dans l'ancien appartement existant, installation d'une rampe d'accès avec main-courante et couvert de protection, création d'une terrasse-jardin sur le bâtiment existant, avec balustrade sécurisée

Dimensions du projet: selon plans déposés Constructions du projet: selon plans déposés Zone d'affectation et de constructions: Centre B

Dépôt public: du 1er au 30 juin 2022 inclusivement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse (au guichet version papier) ainsi qu'en ligne sur notre site internet sous «Aménagement local/constructions - consulter un permis de construire».

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpilloz 2 à Bévilard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Bévilard, le 24 mai 2022

Commune mixte de Valbirse

#### Avis de construction

Requérants/maître d'ouvrage: RX Immo SA, M. Philippe Geiser, Rue de l'Envers 29, 2605 Sonceboz

Auteur du projet: Geiser Philippe, architecte HES, Clos Vélez 18, 2735 Malleray

Adresse du projet: BF 132, Route de Moron 9, 2735 Malleray, commune de Valbirse

Description du projet: Changement d'affectation d'une maison familiale en 4 appartements délocalisés pour la résidence Les Sources à Sonceboz.

Transformations intérieures, pose de 2 Velux en toiture Nord et Sud, mise en conformité des portes anti-feu

Remplacement d'une porte d'entrée au Nord-Ouest du bâtiment et ouverture d'une fenêtre au rez, en façade Nord

Dimensions du projet: selon plans déposés Constructions du projet: selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions : Centre A Dépôt public : du 1er au 30 juin 2022 inclusivement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse (au guichet version papier) ainsi qu'en ligne sur notre site internet sous «Aménagement local/constructions - consulter un permis de construire ».

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpilloz 2 à Bévilard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Bévilard, le 24 mai 2022

Commune mixte de Valbirse

#### Avis de construction

Requérant/maître d'ouvrage: Salvatore Fabrizio, Grand-Rue 40, 2735 Malleray

Auteur du projet : Heimann Olivier Sàrl, Rue Aimé-Charpilloz 4, 2735 Bévilard

Adresse du projet: BF 1046, Grand-Rue 40, 2735 Malleray, commune de Valbirse

Description du projet: Construction d'une pergola sur la façade ouest du bâtiment existant

Dimensions du projet: selon plans déposés Constructions du projet: selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions : Centre B

Dépôt public: du 1er juin au 30 juin 2022 inclusivement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse (au guichet version papier) ainsi qu'en ligne sur notre site internet sous «Aménagement local/constructions - consulter un permis de construire».

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpilloz 2 à Bévilard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Bévilard, le 24 mai 2022

Commune mixte de Valbirse

#### **Divers**

# Paroisse catholique-chrétienne de Saint-Imier

La paroisse catholique-chrétienne de Saint-Imier convoque son assemblée paroissiale ordinaire le 5 juillet 2022 à 19 h 30 en sa salle de paroisse (Rue Denise-Bindschedler-Robert 6, 2610 Saint-Imier), avec l'ordre du jour suivant:

1. Lecture du procès-verbal de la précédente assemblée

- 2. Présentation de comptes 2022
- 3. Vote pour l'élection d'un-e secrétaire de paroisse
- 4. Avenir de la paroisse
  - a. Exposé de la situation au niveau de l'évêché ainsi qu'au niveau cantonal
  - b. Possibilités d'avenir, proposition de modifications par la création d'un centre «administratif» cantonal pour décharger chaque paroisse afin que celle-ci puisse s'occuper pleinement de ses membres, de spiritualité et des célébrations et de l'enseignement.
  - c. Motion déposée à confirmer
- 5. Divers et autres informations et discussion Saint-Imier, le 31 mai 2022

Nassouh Toutoungi, curé de la paroisse catholique-chrétienne de Saint-Imier

Syndicat de communes des sapeurs-pompiers Val d'Or

#### Convocation

L'assemblée des déléguées du Syndicat de communes des sapeurs-pompiers Val d'Or aura lieu le

Mardi 21 juin 2022 à 20 h Hangar des sapeurs-pompiers Bellelay Ordre du jour

- 1. Appel
- 2. Nomination d'un scrutateur
- 3. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée du 23.11.2021
- 4. a) Approbation des comptes 2021
  - b) Arrêté des comptes (camion tonne-pompe)
- 5. Divers et imprévus

Bellelay, le 9 juin 2022

Pour l'Etat-Major - C. Freudiger

Retrouvez la feuille
officielle d'avis
du district
de Moutier en version
électronique sur
www.lasemaine.ch

# **Calendrier des parutions 2022**

N° sem.	N° par.	Date	Jour de parution
23	22	09.06.2022	JEUDI
24	23	15.06.2022	mercredi
25	24	22.06.2022	mercredi
26	25	29.06.2022	mercredi
27	26	06.07.2022	mercredi
28	27	13.07.2022	mercredi
29		20.07.2022	SUPPRIME
30		27.07.2022	SUPPRIME
31		03.08.2022	SUPPRIME
32	28	10.08.2022	mercredi

Ī				
	33	29	17.08.2022	mercredi
	34	30	24.08.2022	mercredi
	35	31	31.08.2022	mercredi
	36	32	07.09.2022	mercredi
	37	33	14.09.2022	mercredi
	38	34	21.09.2022	mercredi
	39	35	28.09.2022	mercredi
	40	36	05.10.2022	mercredi
	41	37	12.10.2022	mercredi
	42	38	19.10.2022	mercredi
	43	39	26.10.2022	mercredi

44	40	02.11.2022	mercredi
			11101 01 001
45	41	09.11.2022	mercredi
46	42	16.11.2022	mercredi
47	43	23.11.2022	mercredi
48	44	30.11.2022	mercredi
49	45	07.12.2022	mercredi
50	46	14.12.2022	mercredi
51	47	21.12.2022	mercredi
52		28.12.2022	SUPPRIME



# informations pratiques



# **Perrefitte**

Administration communale Magali Zampedri Sous le Tacon 24 2742 Perrefitte

Téléphone: 032 493 22 74

Courriel: perrefitte@gmail.com Agence AVS du Grand Val: 032 495 16 77 (répondeur

en cas d'absence)

Heures d'ouverture: Mardi 17h - 19h

Jeudi 8h30 - 10h30

Site internet: www.perrefitte.ch



# **Petit-Val**

Commune mixte de Petit-Val Derrière les Hôtas 23 2748 Souboz Téléphone: 032 484 94 70 Courriel: admin@petit-val.ch

Heures d'ouverture: Lundi de 16h à 18h Mardi de 9h30 à 11h

ou sur rendez-vous

Site internet: www.petit-val.ch



## Rebévelier

Administration communale Rebévelier, 2717 Rebévelier c.o Brogna Alexandra, Rue des Chardonnerets 7 2740 Moutier Téléphone:

079 247 38 62

ou 032 493 47 44

Courriel: rebevelier@bluewin.ch

Heures d'ouverture: sur demande



# Reconvilier

Municipalité de Reconvilier Route de Chaindon 9 2732 Reconvilier Téléphone: 032 482 73 73
Courriel: info@reconvilier.ch
Site internet: www.reconvilier.ch

#### Heures d'ouverture

- L'administration municipale est ouverte chaque semaine les lundi, mardi et jeudi de 10 h à 11 h 45 et de 15 h à 17 h.
- La permanence téléphonique est assurée du lundi au vendredi matin de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.



# informations pratiques



# **Moutier**

Municipalité de Moutier Rue de l'Hôtel-de-Ville 1 Case postale 927 2740 Moutier

#### Heures d'ouverture

Tous les bureaux municipaux (sauf Service social):

Lu – ma 9h à 11h et 15h à 17h

Mercredi 15 h à 17 h Jeudi 15 h à 18 h

Vendredi 9h à 11h et 14h à 16h

#### Service social:

Lu et ve 9h à 11h et 14h à 16h

Ma et Me 14h à 16h Jeudi 14h à 18h

### Police administrative:

Lu – ma et ve 10h à 11h et 15h à 16h

Mercredi 15 h à 16 h

Jeudi 10h à 11h et 16h à 18h

Téléphones

### Service de renseignements juridiques

Chancellerie municipale 032 494 11 11

Carte journalières (prix Fr. 48.-)

Caisse municipale 032 494 11 25

Bons prévôtois

Caisse municipale 032 494 11 25

Site internet www.moutier.ch

Courriel

info@moutier.ch